

SCCUQ @

Mars 2009 - numéro 59

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal - www.unites.uqam.ca/sccuq

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

**mardi 28 avril
14 h au A-M050**

DANS CE NUMÉRO

- **MOT DU PRÉSIDENT**
Bilan du mandat 2008 - 2009 au SCCUQ Page 1
- **Avis de convocation à l'AG statutaire** Page 5
- **Fête du 1^{er} Mai** Page 5
- **Nouvelles de l'AG du 20 février** Page 6
- **Journée internationale des femmes** Page 6
- **Départ de Ronald Cameron** Page 7
- **Bourse du Fonds SCCUQ** Page 7
- **Pour nous joindre** Page 8

Le SCCUQ@ est publié par le
Syndicat des chargées et chargés de cours de
l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ)
à l'intention de ses membres
Adresse : C.P. 8888, Succursale Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8
Pavillon Hubert-Aquin (A-R540)
Téléphone : (514) 987-3495
Télécopieur : (514) 987-8475
Courriel : sccuq@uqam.ca
Site internet du SCCUQ :
<http://www.unites.uqam.ca/sccuq>
Responsable à la vice-présidence à
l'information : Bernard Dansereau
Mise en page et infographie : Violaine Gasse

ISSN 1703-2342
ISSN 1703-2350 - Copie électronique
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

MOT DU PRÉSIDENT

BILAN DU MANDAT 2008-2009 AU SCCUQ

Voilà le printemps qui s'amène et avec lui le temps du bilan syndical. Pour le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) l'année 2008-2009 fut particulièrement intense pour les membres du Comité exécutif, les conseillères et le conseiller du Comité mobilisation et intégration ainsi que les agentes et l'agent du Comité des relations de travail. Dans un contexte difficile pour la communauté universitaire de l'UQAM, l'équipe syndicale du SCCUQ a assumé ses mandats pour la défense et la promotion de nos conditions de travail avec le souci constant d'assurer notre place au sein de la communauté uquamienne. Ce travail s'est fait avec l'appui de la secrétaire du Syndicat, Violaine Gasse, que je tiens à remercier pour la qualité de son travail auprès des membres du Syndicat, et particulièrement auprès de la présidence.

La mise en contexte du travail syndical de l'année nous permet de souligner les principaux éléments qui ont marqué l'année qui s'achève. Ainsi, dès l'assemblée générale statutaire d'avril 2008, la présidence informait les membres de la possibilité que nous nous retrouvions de nouveau en assemblée générale, en raison des échanges intenses que nous avons avec la direction.

En mai, lors d'une assemblée générale spéciale, les membres entérinaient à 95 % le renouvellement de la convention collective pour 2009-2011. À la fin du mois de mai, notamment grâce au travail du SCCUQ, le Congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) adoptait une résolution d'appui aux syndicats de l'UQAM et le Conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) posait la problématique de la gouvernance de l'enseignement supérieur dans la perspective de la collégialité.

En juin, avec les collègues de l'intersyndicale de l'UQAM et la collaboration de quelques députés de l'Assemblée nationale du Québec, la pétition « Moi, j'appuie l'UQAM » est déposée au Parlement. En septembre nous avons pris position face à l'enga-

gement gouvernemental de 500 millions pour l'UQAM qui faisait suite à plus de deux ans de promesses ministérielles. De plus, au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), le SCCUQ et le SPUQ, deux syndicats CSN, ont présenté un portrait de la situation de notre Université aux les syndicats CSN de la région de Montréal.

En novembre dernier, face à une situation où le sous-financement du fonctionnement universitaire perdure, le gouvernement du Québec entend modifier les règles de la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur. Ainsi, le Conseil fédéral de la FNEEQ a analysé les projets de loi gouvernementaux et confirmé la nécessité d'une gouvernance collégiale pour l'enseignement supérieur. Pendant ce temps, les engagements des autorités de l'UQAM en matière d'équité dans la mise en œuvre des compressions budgétaires prennent une forme étonnante dans le budget révisé 2008-2009. C'est pourquoi le SCCUQ a fait connaître sa position en faveur de l'importance d'un traitement équitable des divers groupes qui composent la communauté universitaire.

Dès décembre, l'Assemblée générale du SCCUQ a adopté une position ferme pour la gouvernance collégiale, devenant ainsi le premier syndicat d'enseignants à avoir une position officielle en la matière. Fin décembre, nous avons souligné, lors du souper de Noël, le trentième anniversaire de notre Syndicat.

En janvier le SCCUQ dépose un avis sur le document intitulé « Plan stratégique 2009-2014 ». En février, les conditions découlant des engagements gouvernementaux envers l'UQAM se manifestent particulièrement avec l'étalonnage des conventions collectives par une entreprise de consultants.

En mars, les conséquences du sous-financement et de la crise immobilière de l'UQAM font en sorte que nos collègues employées et employés de soutien, professeures et professeurs ainsi qu'employées et employés étudiants voient leurs négociations respectives suspendues. Le SPUQ amorce alors des moyens de pression, pendant que le SEUQAM et le SÉtuE passent en mode mobilisation. Pendant ce temps, le gouvernement du Québec s'appête à déposer ses projets de loi sur la gouvernance de l'enseignement supérieur. C'est dans ce singulier contexte que l'action syndicale a pris forme et s'est concrétisée.

Cette année, les membres du **Comité des agentes et agents de relations de travail** (CAART), sous la responsabilité politique du vice-président à la convention collective, ont vu trois dossiers dominer l'activité syndicale.

En début de mandat, des discussions avec l'Université sur la proposition de renouvellement de la convention collective ont mené à la signature, le 2 juin, de deux lettres d'entente qui assurent la mise en vigueur de la convention collective jusqu'au 31 décembre 2011. À partir de cette étape, il a fallu s'engager avec la direction de l'Université dans la « traduction juridique » pour finaliser le texte de la convention. Ce travail a permis, notamment, l'inclusion de moyen électronique d'information et de gestion aux fins de l'application de certaines dispositions de la convention; la précision des dispositions de la convention collective dont bénéficient les personnes engagées en vertu de la clause réserve; des aménagements aux critères d'admissibilité pour la prime de départ à la retraite; l'introduction de modifications aux règles relatives aux personnes considérées en situation de double emploi ainsi que le traitement salarial pour les années 2009, 2010 et 2011.

Le dossier majeur au niveau de la convention collective a été et est encore celui de l'examen de la tâche de supervision de stages. Ce dossier a impliqué au niveau syndical la tenue de multiples rencontres avec l'ensemble des superviseuses, superviseurs ou avec certains groupes restreints, la tenue d'une consultation sur les « gabarits » proposés par l'Université, de multiples séances de travail et de discussion à ce sujet tant au sein du CAART que de l'équipe syndicale. Dans les prochaines semaines, ce dossier va être l'objet de discussions plus serrées entre l'Université et le Syndicat.

Un autre dossier important de l'année, à la suite d'une initiative de l'Université, concerne la modification de notre régime d'assurance salaire. Une modification qui consiste à passer d'un régime à prestations non imposables à un régime à prestations imposables. Nous avons rencontré la direction de l'Université en décembre qui nous a présenté sa proposition. Nous avons dû faire l'examen de cette proposition, l'évaluer et faire une recommandation aux instances du Syndicat. Afin de préparer l'Assemblée générale du 13 février, qui a voté son acceptation, nous avons préparé un article d'information détaillé pour expliquer les effets du passage au nouveau régime.

À ces dossiers majeurs, on peut ajouter les affaires courantes qui surviennent de façon récurrente (dossier des EQE, dossier de mesures

disciplinaires, respect du processus d'attribution...). Les dossiers courants et exceptionnels de l'année de mandat ont mobilisé plusieurs personnes, tant dans le cadre de rencontres individuelles, collectives et officielles. Puisque le travail concernant l'application de la convention demeure au centre des activités syndicales, les membres du CAART ont appuyé la vice-présidence à la convention collective dans la réalisation de son mandat, notamment en ce qui concerne l'interprétation et l'application de notre convention collective dans une perspective de la défense et de l'avancement de nos droits.

Pour leur part, les membres du **Comité mobilisation-intégration**, sous la responsabilité politique du vice-président aux affaires universitaires, ont su, dans un contexte difficile, assurer le suivi de dossiers complexes. À cet effet, soulignons la mobilisation du 1^{er} Mai, où les membres du SCCUQ, du SÉtuE, du SEUQAM et du SPUQ ont participé à la manifestation sous la bannière « Moi, j'appuie l'UQAM ». La situation financière fragile de l'UQAM a continué de retenir notre attention. Les nombreux documents financiers et budgétaires ainsi que les interventions ministérielles dans ces dossiers ont constitué des sources d'information à partir desquelles plusieurs présentations de la situation ont été réalisées dans les diverses instances du SCCUQ.

Par ailleurs, l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM, sous une modalité ou une autre, a permis au Comité exécutif d'intervenir auprès de monsieur Pierre Brossard, chargé de dossier, et de faire valoir que l'enseignement à distance constitue un mode d'apprentissage incontournable pour l'avenir de la formation universitaire, en général, et de l'UQAM en particulier, à condition de trouver un arrangement organisationnel satisfaisant pour les parties. Sur ce dernier point, le Comité exécutif a affirmé, lors de sa présentation, qu'il conviendrait de conserver l'entité TÉLUQ intacte (comme une École de formation à distance), afin de préserver toute sa capacité de développement, tout en établissant les mécanismes requis avec les syndicats pour que les professeures, professeurs et les chargées, chargés de cours puissent contribuer à ce développement respectueux du personnel en place.

De plus, la direction de notre institution a présenté un projet de Plan stratégique qui a reçu notre attention et dont les commentaires ont été publiés dans notre bulletin syndical (numéro 58). Essentiellement, nous y manifestions « déception et inquiétude » quant à l'absence des personnes chargées de cours dans ledit document et nous y proposons des pistes pour l'amé-

liorer. Les personnes chargées de cours constituent un rouage ESSENTIEL du fonctionnement de l'UQAM pour la formation des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants et elles peuvent contribuer au développement de l'UQAM!

La responsabilité de la vice-présidence aux affaires universitaires consiste également à accorder un soutien (régulier ou occasionnel) aux personnes chargées de cours qui siègent aux instances comme le Conseil d'administration, la Commission des études, la Sous-commission des ressources et les sept Conseils académiques des facultés pour les dossiers académiques tels que les révisions majeures de programmes. À cet effet, une nouvelle formule de rencontres quasi mensuelles de ces représentants est expérimentée cet hiver afin d'accroître encore plus les échanges sur les dossiers d'intérêts collectifs.

Les membres du Comité mobilisation-intégration ont appuyé le travail de la vice-présidence aux affaires universitaires tout en assumant une tâche considérable de travail liée aux nombreuses réunions d'assemblée d'unités départementales et facultaires et aux centaines de projets d'intégration à analyser et à suivre. De plus, ils se sont impliqués dans l'organisation d'un grand nombre d'activités afin de favoriser le rapprochement des membres du SCCUQ : 5 à 7 hebdomadaires et post-instances, déjeuners de la Journée nationale des personnes chargées de cours, BBQ estival, épluchette de blé d'Inde sur le campus scientifique, accueil syndical des nouvelles et nouveaux membres, etc. Soulignons, de façon toute particulière, le spécial 4 à 7 du temps des fêtes et le souper/soirée de Noël à l'ITHQ pour célébrer les 30 années de fondation du SCCUQ.

Dans le contexte de la crise de notre Université, avec toutes les conséquences en découlant, les **relations intersyndicales** ont mobilisé beaucoup d'énergie et de travail. La responsabilité politique de ce dossier relevant de la vice-présidence aux relations intersyndicales, avec le soutien des membres du Comité exécutif, s'est concrétisée dans des actions de solidarité telle que : l'organisation du débat contradictoire sur la gouvernance universitaire, organisé conjointement par le SÉtuE, le SEUQAM et le SCCUQ, ainsi que les sept associations étudiantes facultaires, sans oublier l'activité marquant la Journée internationale des femmes ainsi que l'application de notre politique de solidarité.

De plus, nous avons maintenu et renforcé les liens découlant de notre affiliation syndicale. Au plan national, par notre participation et contribution aux travaux du dernier Congrès de la CSN, au plan régional, par notre implication

lors des assemblées générales du CCMM, ainsi que par nos engagements au sein de la FNEEQ, particulièrement aux travaux et aux analyses du Regroupement université. Ajoutons à cela les réunions quasi hebdomadaires de l'intersyndicale de l'UQAM qui ont permis tant la coordination de nos actions respectives que la mise en œuvre d'actions communes aux syndicats de l'UQAM.

L'**information**, sous la responsabilité politique de la vice-présidence à l'information, a assumé un rôle important, particulièrement en situation de renouvellement de notre convention collective, ainsi que des enjeux collectifs qui ont marqué la dernière année. Malgré le congé de maladie du vice-président à l'information, les membres du Comité exécutif ont su assurer la continuité dans la réalisation du mandat, tant la publication du journal syndical que la mise en forme des avis et communiqués du Syndicat. De plus, la préparation de l'exposition à venir, soulignant le trentième anniversaire du SCCUQ, a été rendue possible avec le soutien du Comité mobilisation-intégration.

La fonction d'analyse et de vigie demeure essentielle pour permettre au SCCUQ d'être un acteur majeur au sein de nos communautés d'appartenance, uqamienne et syndicale. C'est pourquoi nos prises de position et nos avis sur les enjeux collectifs auxquels nous sommes confrontés sont marqués par un sens profond de la responsabilité syndicale.

Le **secrétariat**, sous la responsabilité de la secrétaire générale, a assumé une nécessaire contribution aux actions syndicales, avec le support des membres du Comité exécutif. En plus de la gestion courante des opérations du secrétariat et du support aux instances, la secrétaire générale a coordonné le renouvellement du parc informatique du Syndicat et procédé, avec l'aide de la secrétaire, au réaménagement de notre local d'archives. De plus, la secrétaire générale a collaboré aux travaux du Comité éducation du CCMM.

Les opérations de la **trésorerie**, sous la responsabilité politique de la trésorière avec le soutien du Comité exécutif, ont consisté à assurer la gestion, au quotidien, de tous les aspects financiers du SCCUQ. Ainsi, par les communications et les rapports réguliers avec les différents paliers du gouvernement, la préparation du budget ou encore des états financiers avec en plus la vérification des livres par le vérificateur externe et

par le Comité de surveillance des finances, la trésorière a su apporter son soutien au Comité exécutif, particulièrement dans des dossiers de nature financière. De plus, la trésorière a été impliquée dans l'intégration des personnes chargées de cours retraitées à l'APRÈS-UQAM, au Comité de placement de notre fonds de retraite, à la Caisse de la Culture à l'UQAM, en plus d'organiser une conférence sur la retraite. Tout cela dans une période de turbulences qui nécessite un suivi constant des finances de notre Syndicat.

Pour sa part, la **présidence**, avec l'appui des membres du Comité exécutif, du Comité des agentes et agents de relations de travail, du Comité mobilisation-intégration et de la secrétaire, a travaillé à orienter les efforts et l'énergie de chacune et de chacun dans un mouvement commun visant la défense et la promotion des personnes chargées de cours. Que ce soit dans les nombreuses réunions du Comité exécutif, celles des comités syndicaux, des rencontres intersyndicales à l'UQAM ou dans le cadre de notre affiliation à la CSN, la présidence a représenté les intérêts de notre Syndicat avec un souci constant pour que nos préoccupations et nos prises de position soient parties prenantes des dynamiques qui concernent les personnes chargées de cours. Cela principalement pour assurer la cohésion nécessaire aux actions syndicales pour que notre Syndicat, le SCCUQ, demeure un véritable outil collectif pour les enseignantes et enseignants universitaires que nous sommes. Les problèmes et les enjeux auxquels nous devons faire face demandent d'agir principalement sur le long terme. Rapport à la durée, comme l'écrivait Hélène Pedneault (1952-2008) dans un très beau texte intitulé *Apologie de la colère des femmes* : « La colère est une sprinteuse; l'indignation est une marathonnienne ».

En guise de conclusion de ce bilan de l'année 2008-2009, nous pouvons constater ensemble que les mandats respectifs des officières et des officiers de notre Syndicat ont été assumés, et que notre indignation demeure.

GUY DUFRESNE
Président

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Date : le mardi 28 avril 2009
Heure : 14 heures
Lieu : A-M050 (Pavillon Hubert-Aquin)

*Après la réunion, vous êtes conviés à un « 4 à 6 »
au local social des chargées, chargés de cours au A-R542.*

Proposition d'ordre du jour

1. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour et du minutage
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 février 2009
4. Mot d'accueil du Comité exécutif
5. **Trésorerie**
 - Rapport des vérificateurs et états financiers de 2008
 - Résultats réels comparés au budget 2008
 - Rapport du Comité de surveillance des finances
 - Nomination des vérificateurs financiers pour l'exercice 2009
6. **Élections annuelles statutaires**
 - Comités syndicaux
 - Présidence
 - Vice-présidence à la convention collective
 - Vice-présidence aux affaires universitaires
 - Vice-présidence aux relations intersyndicales
 - Vice-présidence à l'information
 - Secrétariat général
 - Trésorerie
 - Comité mobilisation-intégration (3 personnes)
 - Comité des agentes et agents des relations de travail (3 personnes)
 - Comité de surveillance des finances (3 personnes)
 - Autres comités
 - Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances (1 personne)
 - Comité de vérification du double emploi (1 personne)
7. Solidarité
8. DIVERS



Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

Les célébrations du 1^{er} mai 2009 se feront sous le signe de la protection des droits fondamentaux de toutes et de tous les citoyens en tant de crise économique. Pour que cette crise ne soit pas le prétexte à la diminution et aux reculs des droits économiques et sociaux de toute la population du Québec, soyons des milliers à clamer :

Sortie de crise... Le monde d'abord !

Une manifestation aura lieu le vendredi, 1^{er} mai 2009.
Surveillez votre courriel, toutes les coordonnées de la manifestation vous parviendront bientôt.

NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 FÉVRIER

SOLIDARITÉ

Les membres du SCCUQ ont accordé les dons suivants :

- 750 \$ à la Rue des Femmes;
- 750 \$ à la Fondation Opti-Vie;
- 500 \$ à REVDEC;
- 500 \$ au Centre de lecture et d'écriture;
- 500 \$ à l'ICEA;
- 1 000 \$ au Syndicat des employées et employés de la société des casinos du Québec (CSN) - Agents de sécurité;
- 500 \$ au STT Maison l'Échelon;
- 500 \$ au STT du Four Points Sheraton Centre-Ville;
- 750 \$ au STT du Holiday Inn Longueuil;
- 500 \$ au Syndicat des centres d'hébergement privés - Domaine Fleurimont;
- 500 \$ au STT au Roi du Coq rôti.

Voici un résumé des principales décisions prises lors de l'assemblée générale.

Proposition concernant la formation syndicale des membres et des déléguées, délégués du SCCUQ

Que le SCCUQ offre à ses membres, notamment à ses déléguées, délégués syndicaux, des formations sur le Syndicat, son fonctionnement, ses services et sur les procédures des assemblées délibérantes.

Proposition relative aux régimes d'assurances collectives des personnes chargées de cours

Les membres du SCCUQ acceptent les modifications aux régimes d'assurances collectives des personnes chargées de cours telles que présentées, sous réserve d'un accord avec l'Université, des textes juridiques à venir. Le mandat est donné au CAART de finaliser le dossier pour approbation par le Comité exécutif.

Proposition d'appui aux syndicats de l'UQAM

Que le SCCUQ, dans l'intérêt de la communauté uqamienne, demande à la Direction de l'UQAM :

d'accélérer le processus de négociation avec le SPUQ, le SEUQAM et le SÉtuE;
que la crise immobilière ne serve pas de prétexte à l'immobilisme;
que les syndicats atteignent leur objectif d'une convention collective négociée.

HÉLÈNE BELLEY
Secrétaire générale

UN 5 À 7 BIEN RÉUSSI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



Le 10 mars dernier, le SCCUQ accueillait madame Lyne Richer, directrice de la *Fondation la Rue des femmes*, à qui nous avons remis un don de solidarité de 750 \$ accordé lors de notre dernière assemblée générale.

LORRAINE INTERLINO
Vice-présidente, relations intersyndicales

FNEEQ: DÉPART DE RONALD CAMERON

Le mardi 17 mars 2009

À tous les syndicats,
Aux membres du bureau fédéral et des comités fédéraux,
Aux salarié-es de la FNEEQ,

Bonjour,

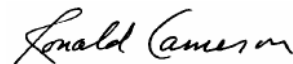
Je veux vous informer, avec la présente, de ma décision de ne pas solliciter un nouveau mandat à la présidence de la FNEEQ, lors du prochain congrès en mai 2009. Il y a maintenant plus de onze ans que j'occupe des fonctions au sein de la FNEEQ. J'y ai mis toutes mes énergies et convictions. Si j'envisage une telle perspective aujourd'hui, ce n'est pas pour prendre une retraite. Je crois simplement que, pour la FNEEQ comme pour moi, le prochain congrès constitue un bon moment pour qu'une telle décision intervienne.

Il n'y a pas de conjoncture idéale pour faire de tels choix. Durant les années 90, divisés, le mouvement syndical et le monde enseignant furent attaqués sur plusieurs fronts. Aujourd'hui, la situation économique présente d'autres difficultés tout autant que de nouveaux défis. Il importe de développer une riposte collective capable de faire échec à cette tendance au développement centré sur le profit et sur une logique économique étrangère aux besoins sociaux en éducation.

Un congrès est l'occasion de prendre des décisions, de se renouveler et de situer le combat à engager. La FNEEQ s'est renforcée depuis dix ans au sein du monde syndical, du monde de l'éducation et aussi auprès des membres que nous représentons. Je suis convaincu qu'elle poursuivra dans le même sens.

Ce qu'elle est devenue aujourd'hui est le résultat d'un travail marqué par un haut degré de coopération et de collégialité, qui nous a offert des occasions uniques pour faire valoir le leadership de notre organisation. C'est une chance peu commune que j'ai eue. Je veux vous remercier de l'appui que vous m'avez exprimé et de cette collaboration qui a été la vôtre dans les combats des dernières années.

Convaincu qu'on se retrouvera dans les luttes de demain, veuillez accepter mes chaleureuses salutations syndicales,



Ronald Cameron
Président de la FNEEQ (CSN)



Par son travail à la présidence de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), Ronald Cameron a su rassembler les forces de la Fédération dans la défense et la promotion de l'enseignement et de ses praticiennes et praticiens. Il peut quitter la présidence avec l'assurance qu'il laisse la FNEEQ en bonne condition pour poursuivre le travail.

Ce fut un privilège de travailler avec Ronald au Bureau fédéral ainsi que dans le dossier de la défense de l'UQAM.

Merci Ronald!

GUY DUFRESNE
Président du SCCUQ
Membre du bureau fédéral

BOURSE DU FONDS DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS DE L'UQAM

Le 9 février 2009

Syndicat des chargés-es des cours
La Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Madame, Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse mes remerciements les plus sincères, pour la Bourse du Fonds des chargés-es de cours de l'UQAM au montant de 1000\$. La bourse en tant que telle est appréciée mais au-delà du montant d'argent, la marque d'appréciation a encore plus de valeur. Cette reconnaissance m'encourage à continuer à étudier avec plus de vigueur en ces

temps de mi-session quand le temps manque, que la matière défile et que la fatigue s'accumule. Cette session-ci est particulièrement difficile et de savoir que mes efforts peuvent être récompensés me donne courage en me rappelant que mon dossier me représente en partie.

J'espère aussi avoir la chance, dans quelques sessions, de continuer mes études à l'UQAM au 2^{ième} cycle en sciences.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

MICHELLE POIRIER

POUR NOUS JOINDRE

ADRESSE POSTALE : C.P. 8888 SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL H3C 3P8

ADRESSE CIVIQUE : 1255 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL - LOCAL A-R540

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE : SCCUQ@UQAM.CA

SITE INTERNET : HTTP://WWW.UNITES.UQAM.CA/SCCUQ/

TÉLÉPHONE : 514 987-3495

TÉLÉCOPIEUR : 514 987-8475

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES HEURES DE BUREAU DU SECRÉTARIAT
DU SCCUQ SONT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 17 H.
TOUTEFOIS, LE VENDREDI IL VOUS SERA POSSIBLE DE JOINDRE DIRECTEMENT
LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SYNDICALE À LEUR POSTE TÉLÉPHONIQUE RESPECTIF.**

LISTE DES NUMÉROS DE BOÎTES VOCALES ET DE POSTES TÉLÉPHONIQUES

UN NUMÉRO DE POSTE DOIT ÊTRE PRÉCÉDÉ DE 514 987-3000 LORSQUE REJOINT DE L'EXTÉRIEUR

Comité exécutif Guy Dufresne, président Jocelyn Chamard, vice-président à la convention collective Langis Madgin, vice-président aux affaires universitaires Lorraine Interlino, vice-présidente aux relations intersyndicales Bernard Dansereau, vice-président à l'information Hélène Belley, secrétaire générale Marie Bouvier, trésorière	6644# 2794# 6741# 3180# 2793# 6876# 3050#
Comité des agentes et agents de relations de travail Marie-Claude Audet Yvette Podkhlebnik Jean-François Tremblay	2789# 4886# 3536#
Comité mobilisation-intégration Zakaria EL-Mrabet Christiane Malet Louise Samson	5609# 8272# 2791#
Secrétariat Violaine Gasse	3495#

GARDEZ LE CONTACT !

- INFORMEZ NOUS DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU ÉLECTRONIQUE -

NOM : PRÉNOM :

VOTRE DÉPARTEMENT, FACULTÉ OU ÉCOLE :

NOUVELLE ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE :

